

Un évènement familial...

...Vous venir en aide : notre métier



NOS INTERVENTIONS

- Grossesse
- Naissance
- Famille nombreuse
- Séparation des parents
- Décès d'un parent ou d'un enfant
- Maladie
- Hospitalisation
- Affection de longue durée
- Formation professionnelle
- Accompagnement à la reprise d'emploi



LES AVANTAGES

- Prise en charge possible par la CAF
- Paiement en CESU accepté
- Participation financière selon le Quotient Familial
- Déduction fiscale ou crédit d'impôt possible

Grenoble Siège Social :

Tél. : 04 76 33 66 33

accueil@adf38.fr - www.adf-38.com

Vienne : Tél. : 04 74 57 67 24 - vienne@adf38.fr

L'Isle d' Abeau : Tél. : 04 74 96 56 61 - isledabeau@adf38.fr

Voiron : Tél. : 04 76 66 16 73 - voiron@adf38.fr